



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : NRCO558671, N° 70495502) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : La Nouvelle République - Edition Indre et Loire

Département : 37

Date de parution : 28/10/2020

Fait à Tours, le 23 Octobre 2020

Le Président Directeur Général de NR Communication



Pierre-Yves ETLIN



RUE LEO DELIBES

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'évolution de la zone Sud-Est du quartier des Fontaines à Tours, entre le petit Cher et la RD 976, au niveau de l'ancienne Ecole Supérieure de Commerce et de Management, à Tours, conformément aux orientations d'aménagement définies par le Plan Local d'Urbanisme de Tours, Tours Métropole Val de Loire envisage la refonte de la trame viaire.

Cette réorganisation accompagnant également l'intégration de l'emprise de la ligne 2 du Tramway, il est prévu de procéder au déclassement du domaine public de l'emprise de la rue Léo Delibes.

Afin de permettre cette extraction d'emprise de voirie destinée à être cédée dans un second temps, un déclassement du domaine public d'une surface d'environ 953 m² doit être entrepris.

Cette opération de déclassement, représentant l'emprise totale de la rue, porte sur une surface d'environ 953 m².

Cette opération de déclassement étant de nature à porter atteinte aux conditions de desserte de la voie au sens de l'article L. 141-3 du Code de la Voirie Routière, il est nécessaire de recourir à l'enquête publique, dont les modalités et les dates sont fixées par l'arrêté n°2020-0003 TMDDP en date du 16/10/2020 du Président de Tours Métropole Val de Loire.

Madame Catherine GUENSER, expert et consultant en immobilier d'entreprise à la retraite, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur. Les modalités de l'enquête sont les suivantes:

Lieu : Mairie de Tours,

1-3, rue des Minimes - 37926 TOURS CEDEX 9

Service circulation voirie, bureau 100 (1er étage du bâtiment des services techniques)

Dates : du jeudi 12 novembre 2020 au vendredi 30 novembre 2020 inclus

Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 16h30 (sauf samedis, dimanches et jours fériés)

Enregistrement des observations :

- Sur le registre de l'enquête disponible aux lieux et horaires indiqués ci-dessus

- Par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus (le courrier devra être reçu avant la clôture de l'enquête le vendredi 23 novembre 2020 à 16h30)

- Sur le site internet www.tours.fr et www.tours-metropole.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Tours Centre - 1er étage des services techniques - Circulation voirie - bureau 100 :

- Le jeudi 12 novembre 2020 de 9h30 à 12h00

- Le jeudi 19 novembre 2020 de 9h30 à 12h00

- Le vendredi 30 novembre 2020 de 14h00 à 16h30

L'arrêté municipal de la présente mise à l'enquête sera affiché à compter du vendredi 23 octobre 2020 à la porte de la Mairie de Tours Centre - 1, rue des Minimes, ainsi qu'aux portes des Mairies Annexes de St Symphorien - 1, esplanade F. Mitterrand, de Ste Radegonde - 2, place Alexandre Rousseau, de la Mairie de Quartier des Fontaines - 11, rue de Saussure et dans les locaux de Tours Métropole Val de Loire - 60, avenue Marcel Dassault.

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.



automobile

www.centrautos.com

BERLINE

Opel

Corsa

Opel Corsa, 114, 5 CV, 90 CH, Design, essence, 2019, 23 000 km, garantie, grise, caméra recul, écran tactile, dispo., Tours, 10 300 euros. 02.47.51.28.54

Peugeot

208

208, 4 CV, 5 portes, essence, manuelle, blanche, 207 KM, 02/2019, 12 500 euros. 06.81.56.10.14

Renault

Laguna 3

Laguna 3, diesel, 110 CH, 02/2017, 59 600 KM, très bon état, 1^{er} main, dort au garage, noire, 6 950 euros. 02.47.28.44.61

Toyota

Yaris

Toyota Yaris, hybride, 02/2017, 21 500 km, toutes options, jantes alu, cause échange pour nouveau modèle, 14 000 euros. 06.81.52.04.27 laissez message.

MONOSPACE

Ford

C Max gris, diesel, 2011, finition Trend, 1,6L, 183 000 km évolutive, CT OK, 5 000 euros. 06.50.22.12.00

4X4 - S.U.V

Suzuki

Suzuki Jimmy, année 2019, 6 500 KM, vert, nombreuses options, 2 ans garantie constructeur, état neuf, 37420 Beaumont-en-Véron, 25 000 euros. 06.08.82.08.63

VÉHICULES DE LOISIRS

Caravane

Vente

Caravane La Manuelle, surbâtsée 3m80, réf CP, année 2014, toit électrique, cabinet toilette, 13 200 euros. 06.81.37.39.18

VOITURES SANS PERMIS

Aixam

Achat toutes voitures sans permis, dans l'état ou en panne, ou accidentées, paiement comptant. Faire offre au 06.11.03.08.92 ou 06.29.47.95.34

Ligier

Ligier, année 1996, 5 990 KM, CT OK, 2 600 euros. 09.75.32.95.20

Chaque Mercredi
Les annonces

auto

légales et officielles

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 62 10
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legales.com
Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchespublics.com

MINIBUS & COMBI

Citroën

Jumpy, 2008, 252 000 KM, bon état, réhaussé, rallongé, gris métal, 5 000 euros à débattre. 06.62.89.03.68

UTILITAIRES

Citroën



BERLINGO HDI 75 BUSINESS GPS, 24/11/2015, 111 800 km. Fourgonnette avec aménagement intérieur fourgon, barre de toit, limiteur régulateur vitesse, radar arrière détection d'obstacles, GPS, double contreplaqué du plancher et latéraux, bluetooth, clim., ordinateur de bord. Prix 7 800 € HT soit 9 360 € TTC Joubert Occasions Parcay-Meslay 02.47.96.07.73 - 06.87.67.50.08. Siren 499703577 www.joubert-occasions.fr

Renault



MASTER F3500 L3H2 DCI 165, 27/04/2016, 136 880 km. Fourgon surélevé avec aménagement intérieur fourgon, cabine approfondie, 7 places, clim., bluetooth, limiteur vitesse régulateur vitesse, radio, rétroviseurs électriques, volant multi-fonctions. 14 500 € HT soit 17 400 € TTC Joubert Occasions Parcay-Meslay 02.47.96.07.73 - 06.87.67.50.08. Siren 499703577 www.joubert-occasions.fr

DIVERS

Accessoires automobile

Achete cash, au meilleur prix, tous types véhicules, utilitaires, 4x4, camping-car, caravanes, voitures sans permis, camions benne + magasin, dépanneuses, cabriolets, mini-pelle à partir année 2000, avec ou sans CT. -06.59.50.45.26

Bateaux

Bateau Zodiac Bombard 3000 + remorque avec treuil longueur 3m60, plaque de signalisation amovible, très bon état, 1 200 euros à débattre. 06.23.57.79.78

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Marchés publics sup. à 90 000 Euros

Région
Centre Val de Loire

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

M. François Bonneau, Président, DPECS, 9, rue Saint-Pierre-Lentin, CS 84117, 45041 Orléans - Cedex 1. Tél. 02.38.70.90.30.

Référence acheteur : 20DB04T/BO.

L'avis implique un marché public.

Objet : numéro de la consultation : 20DB04T Ensemble des lycées - Mise aux normes des systèmes d'aspiration des ateliers professionnels.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché : prestation divisée en lots : oui.

Lot n° 1A : LYCÉE PASTEUR À LE BLANC
Lot n° 1B : E.R.E.A. F. TRUFFAUT À MAINVILLIERS
Lot n° 1C : LYCÉE PROFESSIONNEL GUSTAVE-EIFFEL À TOURS

Lot n° 2A : LYCÉE PROFESSIONNEL AMPÈRE À VENDÔME
Lot n° 2B : LYCÉE PROFESSIONNEL D'ARSONVAL À JOUËS-LES-TOURS

Lot n° 2C : LYCÉE PLANIOL À LOCHES

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 17/12/20 à 12 h au plus tard.

Envoi à la publication le : 23/10/2020.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://achats.regioncentre-valde Loire.fr>



Commune de Saint-Ouen-les-Vignes

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Référence de la consultation : 2020-30.

Objet de la consultation : mise en accessibilité des locaux scolaires.

Pouvoir adjudicateur : Commune de Saint-Ouen-les-Vignes, 4, place de l'Église, 37530 Saint-Ouen-les-Vignes.
Lieu d'exécution : commune de Saint-Ouen-les-Vignes - école primaire, 10, rue Jean-Antoine-Genty.

Décomposition prévue en 2 tranches et décomposition en 9 lots :

Lot n° 1 : VRD - MAÇONNERIE-PIERRE DE TAILLE
Lot n° 2 : MENUISERIES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES BOIS
Lot n° 3 : PLÂTRERIE - PLAFONDS
Lot n° 4 : CARRELAGE-FAIENCE
Lot n° 5 : PEINTURE
Lot n° 6 : MÉTALLERIE - SERRURERIE
Lot n° 7 : MONTE ESCALIER (exclusivement Tranche optionnelle 1)
Lot n° 8 : PLOMBERIE SANITAIRES
Lot n° 9 : ÉLECTRICITÉ-VENTILATION

Le marché comporte des variantes obligatoires sur les lots 1, 2, 3, 5 et 9.

Les variantes facultatives sont autorisées.

Le titulaire du marché devra s'engager sur les dates impératives de phase suivantes :

Phase 1 : 26/04/2021 au 30/04/2021 (1 semaine) mise en sécurité des locaux en sous-sols.
Phase 2 : 14/06/2021 au 20/08/2021 (10 semaines) travaux accessibilité PMR des classes de l'école, mises aux normes PMR des sanitaires de l'école maternelle.

Procédure adaptée.

Critères d'attribution : Cf. RC.

Date limite de réception des offres : jeudi 26 novembre 2020 à 12 h 00.

Retrait du dossier de consultation sur la plateforme : <https://webmarches.solaire.ncia.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Renseignements :

Techniques : Agence MAES Architectes (dmaes@agence-maes.fr) 02.47.23.59.59

Administratifs : mairie de Saint-Ouen-les-Vignes (mairie-st-ouen-les-vignes@wanadoo.fr) 02.47.30.18.87.

Date d'envoi de l'avis : 26/10/2020.



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M. Jean Luc Triollet, Directeur Général, 7, rue de la Milletière, 37080 Tours - 2.

Référence acheteur : 2296.

L'avis implique un marché public.

Objet : Thémul « Le Bourg ». Construction de 4 logements individuels avec garages.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché : prestation divisée en lots : oui

Lot n° 01 : GROS ŒUVRE
Lot n° 02 : RAVALEMENT
Lot n° 03 : CHARPENTE BOIS
Lot n° 04 : COUVERTURE
Lot n° 05 : MENUISERIES EXTÉRIEURES
Lot n° 06 : MENUISERIES INTÉRIEURES
Lot n° 07 : PLÂTRERIE
Lot n° 08 : CARRELAGE - FAIENCE
Lot n° 09 : SOLS SOUPLES
Lot n° 10 : PEINTURE
Lot n° 11 : CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE
Lot n° 12 : ÉLECTRICITÉ
Lot n° 13 : VRD LOGEMENTS
Lot n° 14 : VRD VOIE À CRÉER

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 18/11/20 à 20 h au plus tard.

Envoi à la publication le : 28/10/2020.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.valtourainehabitat.fr/espace-professionnel-1>

ANNONCES LÉGALES

Enquêtes publiques - www.notre-territoire.com

RUE LEO DELIBES

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'évolution de la zone Sud-Est du quartier des Fortaines à Tours, entre le petit Cher et la RD 976, au niveau de l'ancienne Ecole Supérieure de Commerce et de Management, à Tours, conformément aux orientations d'aménagement définies par le Plan Local d'Urbanisme de Tours, Tours Métropole Val de Loire envisage la refonte de la trame viaire.

Cette réorganisation accompagnant également l'intégration de l'emprise de la ligne 2 du Tramway, il est prévu de procéder au déclassement du domaine public de l'emprise de la rue Léo Delibes.

Afin de permettre cette extraction d'emprise de voirie destinée à être cédée dans un second temps, un déclassement du domaine public d'une surface d'environ 953 m² doit être entrepris.

Cette opération de déclassement étant de nature à porter atteinte aux conditions de desserte de la voie au sens de l'article L.141-3 du Code de la Voie Routière, il est nécessaire de recourir à l'enquête publique, dont les modalités et les dates sont fixées par l'arrêté n°2020-0003 TMDDP en date du 16/10/2020 du Président de Tours Métropole Val de Loire.

Mme Catherine GUENSER, expert et consultant en immobilier d'entreprise à la retraite, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur. Les modalités de l'enquête sont les suivantes :

Lieu : Mairie de Tours,
1-3, rue des Minimes - 37026 TOURS CEDEX 9
Service circulation voirie, bureau 100 (1^{er} étage du bâtiment des services techniques)

Dates : du jeudi 12 novembre 2020 au vendredi 30 novembre 2020 inclus
Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 16h30 (sauf samedis, dimanches et jours fériés)

Enregistrement des observations :

- Sur le registre de l'enquête disponible au lieu et horaires indiqués ci-dessus
- Par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus (le courrier devra être reçu avant la clôture de l'enquête le vendredi 23 novembre 2020 à 16h30)

- Sur le site internet www.tours.fr et www.tours-metropole.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Tours Centre - 1^{er} étage des services techniques - Circulation voirie - bureau 100 :

- Le jeudi 12 novembre 2020 de 9h30 à 12h00

- Le jeudi 19 novembre 2020 de 9h30 à 12h00

- Le vendredi 30 novembre 2020 de 14h00 à 16h30

L'arrêté municipal de la présente mise à l'enquête sera affiché à compter du vendredi 23 octobre 2020 à la porte de la Mairie de Tours Centre - 1, rue des Minimes, ainsi qu'aux portes des Mairies Annexes de St Symphorien - 1, esplanade F. Mitterrand, de Ste Radegonde - 2, place Alexandre Rousseau, de la Mairie du Quartier des Fortaines - 11, rue de Sausure et dans les locaux de Tours Métropole Val de Loire - 60, avenue Marcel Dassault.

Avis administratifs



Approbation de la modification n°1 du PLU de la commune déléguée de Louestault et n°4 du PLU de la commune déléguée de Beaumont

Par délibération en date du 23/09/2020, le conseil communautaire de la CC Gâtine Choletaise Pays de Racan a approuvé la modification n°1 du PLU de la commune déléguée de Louestault et n°4 du PLU de la commune déléguée de Beaumont. Cette délibération est affichée en mairie et à la communauté de communes Gâtine Choletaise - Pays de Racan pendant un mois à compter du 13/10/2020.

Le dossier de la modification n°1 du PLU de la commune déléguée de Louestault et n°4 du PLU de la commune déléguée de Beaumont approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : NRCO558676, N° 70495505) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **Terre de Touraine**

Département : 37

Date de parution : **30/10/2020**

Fait à Tours, le 23 Octobre 2020



RUE LEO DELIBES

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'évolution de la zone Sud-Est du quartier des Fontaines à Tours, entre le petit Cher et la RD 976, au niveau de l'ancienne Ecole Supérieure de Commerce et de Management, à Tours, conformément aux orientations d'aménagement définies par le Plan Local d'Urbanisme de Tours, Tours Métropole Val de Loire envisage la refonte de la trame viaire.

Cette réorganisation accompagnant également l'intégration de l'emprise de la ligne 2 du Tramway, il est prévu de procéder au déclassement du domaine public de l'emprise de la rue Léo Delibes.

Afin de permettre cette extraction d'emprise de voirie destinée à être cédée dans un second temps, un déclassement du domaine public d'une surface d'environ 953 m² doit être entrepris.

Cette opération de déclassement, représentant l'emprise totale de la rue, porte sur une surface d'environ 953 m².

Cette opération de déclassement étant de nature à porter atteinte aux conditions de desserte de la voie au sens de l'article L. 141-3 du Code de la Voirie Routière, il est nécessaire de recourir à l'enquête publique, dont les modalités et les dates sont fixées par l'arrêté n°2020-0003 TMDDP en date du 16/10/2020 du Président de Tours Métropole Val de Loire.

Madame Catherine GUENSER, expert et consultant en immobilier d'entreprise à la retraite, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur. Les modalités de l'enquête sont les suivantes:

Lieu : **Mairie de Tours**,
1-3, rue des Minimes - 37926 TOURS CEDEX 9

Service circulation voirie, bureau 100 (1er étage du bâtiment des services techniques)

Dates : du jeudi 12 novembre 2020 au vendredi 30 novembre 2020 inclus

Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 16h30 (sauf samedis, dimanches et jours fériés)

Enregistrement des observations :

- Sur le registre de l'enquête disponible aux lieux et horaires indiqués ci-dessus
- Par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus (le courrier devra être reçu avant la clôture de l'enquête le vendredi 23 novembre 2020 à 16h30)
- Sur le site internet www.tours.fr et www.tours-metropole.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Tours Centre - 1er étage des services techniques - Circulation voirie - bureau 100 :

- Le jeudi 12 novembre 2020 de 9h30 à 12h00

- Le jeudi 19 novembre 2020 de 9h30 à 12h00

- Le vendredi 30 novembre 2020 de 14h00 à 16h30

L'arrêté municipal de la présente mise à l'enquête sera affiché à compter du vendredi 23 octobre 2020 à la porte de la Mairie de Tours Centre - 1, rue des Minimes, ainsi qu'aux portes des Mairies Annexes de St Symphorien - 1, esplanade F. Mitterrand, de Ste Radegonde - 2, place Alexandre Rousseau, de la Mairie de Quartier des Fontaines - 11, rue de Saussure et dans les locaux de Tours Métropole Val de Loire - 60, avenue Marcel Dassault.

Le Président Directeur Général de NR Communication

Pierre-Yves ETLIN

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.
La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

MARCHÉS VITICOLES

Un plan de stockage bien tardif p. 6



CONGRÈS JEUNES AGRICULTEURS

Installation et renouvellement des générations vont de pair

p. 2



Hebdomadaire N° 2097 du 30 octobre 2020
Tél. 02 47 28 30 02 • terredetouraine@agricv.fr



petites annonces
annonces agricoles

Terre

de Touraine

en version numérique sur www.terredetouraine.fr

Quelle architecture verte pour la prochaine PAC ?



Fruit de la négociation ministérielle des 27, l'accord sur la future PAC doit désormais passer sous les fourches caudines du parlement européen. Les éco-régimes seront obligatoires pour tous, mais où l'UE mettra-t-elle finalement le curseur du verdissement ? Page 3

HORTICULTURE

Après le fond, le rebond p. 5



NUISANCES

Zéro pointé pour les travaux de l'A10 p. 4

ENVIRONNEMENT

Signature des premiers crédits carbone p. 11

TAXES FONCIÈRES

Un dégrèvement de 30 % obtenu p. 12

AGRICULTURE URBAINE

Les Jardins Perchés parient sur l'hydroponie p. 24



Calcul du fermage et de la part de taxe foncière due au propriétaire

L'INFO EN CLAIR

Le fermier doit payer au bailleur, en plus de son fermage, une fraction de la taxe foncière pour les biens loués. Les terres agricoles bénéficient d'un dégrèvement partiel de cette taxe. Comment calculer ce que doit réellement le fermier ?

Participez au webinaire et posez vos questions
Mardi 3 novembre de 13h30 à 14h00
en suivant le lien <https://urlz.fr/e4dt>





ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : NRCO558673, N° 70495503) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : La ~~Nouvelle République~~ - Edition Indre et Loire

Département : 37

Date de parution : ~~13/11/2020~~

Fait à Tours, le 23 Octobre 2020



RUE LEO DELIBES

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'évolution de la zone Sud-Est du quartier des Fontaines à Tours, entre le petit Cher et la RD 976, au niveau de l'ancienne Ecole Supérieure de Commerce et de Management, à Tours, conformément aux orientations d'aménagement définies par le Plan Local d'Urbanisme de Tours, Tours Métropole Val de Loire envisage la refonte de la trame viaire.

Cette réorganisation accompagnant également l'intégration de l'emprise de la ligne 2 du Tramway, il est prévu de procéder au déclassement du domaine public de l'emprise de la rue Léo Delibes.

Afin de permettre cette extraction d'emprise de voirie destinée à être cédée dans un second temps, un déclassement du domaine public d'une surface d'environ 953 m² doit être entrepris.

Cette opération de déclassement, représentant l'emprise totale de la rue, porte sur une surface d'environ 953 m².

Cette opération de déclassement étant de nature à porter atteinte aux conditions de desserte de la voie au sens de l'article L 141-3 du Code de la Voirie Routière, il est nécessaire de recourir à l'enquête publique, dont les modalités et les dates sont fixées par l'arrêté n°2020-0003 TMDDP en date du 16/10/2020 du Président de Tours Métropole Val de Loire.

Madame Catherine GUENSER, expert et consultant en immobilier d'entreprise à la retraite, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur. Les modalités de l'enquête sont les suivantes:

Lieu : Mairie de Tours,

1-3, rue des Minimes - 37926 TOURS CEDEX 9

Service circulation voirie, bureau 100 (1er étage du bâtiment des services techniques)

Dates : du jeudi 12 novembre 2020 au vendredi 30 novembre 2020 inclus

Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 16h30 (sauf samedis, dimanches et jours fériés)

Enregistrement des observations :

- Sur le registre de l'enquête disponible aux lieux et horaires indiqués ci-dessus

- Par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus (le courrier devra être reçu avant la clôture de l'enquête le vendredi 23 novembre 2020 à 16h30)

- Sur le site internet www.tours.fr et www.tours-metropole.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Tours Centre - 1er étage des services techniques - Circulation voirie - bureau 100 :

- Le jeudi 12 novembre 2020 de 9h30 à 12h00

- Le jeudi 19 novembre 2020 de 9h30 à 12h00

- Le vendredi 30 novembre 2020 de 14h00 à 16h30

L'arrêté municipal de la présente mise à l'enquête sera affiché à compter du vendredi 23 octobre 2020 à la porte de la Mairie de Tours Centre - 1, rue des Minimes, ainsi qu'aux portes des Mairies Annexes de St Symphorien - 1, esplanade F. Mitterrand, de Ste Radegonde - 2, place Alexandre Rousseau, de la Mairie de Quartier des Fontaines - 11, rue de Saussure et dans les locaux de Tours Métropole Val de Loire - 60, avenue Marcel Dassault.

Le Président Directeur Général de NR Communication

Pierre-Yves ETLIN

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : NRCO558679, N° 70495506) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : ~~Terre de Touraine~~

Département : 37

Date de parution : ~~13/11/2020~~

Fait à Tours, le 23 Octobre 2020



RUE LEO DELIBES

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'évolution de la zone Sud-Est du quartier des Fontaines à Tours, entre le petit Cher et la RD 976, au niveau de l'ancienne Ecole Supérieure de Commerce et de Management, à Tours, conformément aux orientations d'aménagement définies par le Plan Local d'Urbanisme de Tours, Tours Métropole Val de Loire envisage la refonte de la trame viaire.

Cette réorganisation accompagnant également l'intégration de l'emprise de la ligne 2 du Tramway, il est prévu de procéder au déclassement du domaine public de l'emprise de la rue Léo Delibes.

Afin de permettre cette extraction d'emprise de voirie destinée à être cédée dans un second temps, un déclassement du domaine public d'une surface d'environ 953 m² doit être entrepris.

Cette opération de déclassement, représentant l'emprise totale de la rue, porte sur une surface d'environ 953 m².

Cette opération de déclassement étant de nature à porter atteinte aux conditions de desserte de la voie au sens de l'article L. 141-3 du Code de la Voirie Routière, il est nécessaire de recourir à l'enquête publique, dont les modalités et les dates sont fixées par l'arrêté n°2020-0003 TMDDP en date du 16/10/2020 du Président de Tours Métropole Val de Loire.

Madame Catherine GUENSER, expert et consultant en immobilier d'entreprise à la retraite, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur. Les modalités de l'enquête sont les suivantes:

Lieu : Mairie de Tours,

1-3, rue des Minimes - 37926 TOURS CEDEX 9

Service circulation voirie, bureau 100 (1er étage du bâtiment des services techniques)

Dates : du jeudi 12 novembre 2020 au vendredi 30 novembre 2020 inclus

Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 16h30 (sauf samedis, dimanches et jours fériés)

Enregistrement des observations :

- Sur le registre de l'enquête disponible aux lieux et horaires indiqués ci-dessus

- Par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus (le courrier devra être reçu avant la clôture de l'enquête le vendredi 23 novembre 2020 à 16h30)

- Sur le site internet www.tours.fr et www.tours-metropole.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Tours Centre - 1er étage des services techniques - Circulation voirie - bureau 100 :

- Le jeudi 12 novembre 2020 de 9h30 à 12h00

- Le jeudi 19 novembre 2020 de 9h30 à 12h00

- Le vendredi 30 novembre 2020 de 14h00 à 16h30

L'arrêté municipal de la présente mise à l'enquête sera affiché à compter du vendredi 23 octobre 2020 à la porte de la Mairie de Tours Centre - 1, rue des Minimes, ainsi qu'aux portes des Mairies Annexes de St Symphorien - 1, esplanade F. Mitterrand, de Ste Radegonde - 2, place Alexandre Rousseau, de la Mairie de Quartier des Fontaines - 11, rue de Saussure et dans les locaux de Tours Métropole Val de Loire - 60, avenue Marcel Dassault.

Le Président Directeur Général de NR Communication



Pierre-Yves ETLIN

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

